

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Khider – Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département des lettres et des langues étrangères
Filière de français



Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de Master
Option : Science du langage

**L'impact de l'interférence et l'assimilation du
genre en FLE
Cas des apprenants de la première année
moyenne.
Ecole Mohamed Taher Kadouri**

Sous la direction de :

M.KHIDER Salim.

Présenté et soutenu par :

LAKHDARI Oumeima

Année universitaire : 2012 /2013

Remercîments

Nous tenons à remercier sincèrement notre encadreur Mr Salim KHEIDER pour son dévouement et sa patience sans lesquelles ce travail n'aurait pu aboutir.

Nous remercions Mr DJOUDI Mohamed chef de département de français de nous avoir donné la chance d'élaborer ce mémoire.

Nos remerciements vont également à tous les enseignants qui ont assurés notre formation durant ces cinq années.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A.OUVRAGES

1. BAYLON Christian, *sociolinguistique société, langue et discours*, deuxième édition. 2006.
2. BAKHTINE, 1997:136.in.XU, Zhenhua, *le néologisme et ses implications sociales*, Collection "logiques sociales", mars 2001, UE.
3. Daben.L, *repères sociolinguistique pour l'enseignement des langues*, hachette fle , Vannes , 1989.
4. DEBYSER, Ferdinand. *La linguistique contrastive et les interférences. In langue Française n°08. 1970*
5. HAIDER Rola. *Français simple apprendre la grammaire, Paris, 2010*
6. HAMON Albert *Grammaire, CASBAH, Alger 1995*
7. MARTINET André., « *bilinguisme et diglossie. Appel à une vision dynamique des faits* » dans la linguistique, vol 1981.p.8
8. Rovigo Duc de citée par: BENRABAH Mohamed, *langue et pouvoir en Algérie*, Edition Séguier, Paris 1999
9. SOUCHE.A et LAMAISON.J, *la grammaire et le français*, Edition fernand nathan paris 1959
10. TABOURET-KALLER armand, « *plurilinguisme et interférence* » dans la linguistique : guide alphabétique, Denoël 1969
11. TALEB IBRAHIMI Khaoula, *les algériens et leurs langues*, Edition El Hikma, Alger, 1997

B. DICTIONNAIRES

1. LE ROBERT Illustré d'aujourd'hui, Edition. ADAGP, Paris, 1997.
2. HACHETTE, Edition. Algérienne, 1998.
3. Dictionnaire Linguistique, Edition. Larousse Bordas, Paris, 2002.
4. LE PETIT LAROUSSE Illustré, Edition. Larousse, Paris, 2005.

C.SITOGRAPHIE

1. Wikipedia.org/wiki/Arabe_alg%C3%A9rien
2. Wikipedia.org/wiki/langues_berb%C3%A8res
3. <http://www9.georgetown.edu/faculty/kokorap/studentprojects/poynterproject>, date et heure non précisées

Pour conclure nous dirons que l'enseignement de la langue française occupe très importantes en Algérie. Cette langue joue un rôle essentiel dans les établissements scolaires et particulièrement au primaire, en grammaire, de fait qui c'est la base et la partie importante pour l'apprentissage et l'acquisition d'une langue.

De par l'immensité des difficultés qui empêchent l'élève de construire son savoir ; enseigner le français, aujourd'hui, demeure une tâche ardue qui demande beaucoup d'efforts, d'exigence, voir de sacrifices. Le passage d'un mode à un autre devient un processus qui provoque chez lui un sentiment de crainte de rater la norme au moment de répondre. Par conséquent, sa réponse s'imprègne d'interférences linguistiques.

Nous avons remarqué que l'élève algérien rencontre des difficultés au niveau de la grammaire concernant le genre et le nombre due à l'interférence de la langue maternelle qui est dominante.

Les résultats trouvés et qui se rapprochent reflètent bien le niveau réel en français des élèves de cet école moyenne qui nous ont reçue. Les formes grammaticales utilisées sont confondues, ce qui nous amène à dire que la norme est mal utilisée par l'élève qui ne la comprend pas.

Bien qu'ils aient motivés par le thème, les élèves, en grammaire, n'ont pas su s'exprimer correctement en langue française puisqu'ils n'ont pas pu distinguer entre le féminin et le masculin ainsi qu'entre le genre et le nombre. Ce qui nous incite à dire que l'entourage familial et social joue un rôle essentiel dans l'apprentissage de la langue français. Nous dirons aussi que les élèves se sont habitués à communiquer avec leurs enseignants avec les trois langues en même temps.

CONCLUSION GENERALE

Dédicace

Je dédie ce travail à mes chers parents qui m'ont soutenue dans les moments difficiles. Que Dieu les garde et les bénisse!

Je dédie également ce travail à mes frères pour les remercier pour tout ce qu'ils ont fait pour moi.

A mes tantes et oncles ainsi qu'à leurs enfants.

A tous mes amis, ils se reconnaîtront sûrement.

Dans cette partie nous avons abordé la pratique en nous référant aux deux théories ; descriptive et analytique. Pour cela, nous nous sommes déplacés à l'école au moyen d'une autorisation remise par l'administration du département de français, qui travaille en coordination avec la Direction de la Pédagogie de l'Education de Biskra.

Cette dernière nous a orientées vers l'école moyenne qui se situe dans un quartier populaire.

Nous avons mentionné dans l'introduction générale que notre travail se basera sur trois exercices de grammaire qui seront analysées et interprétées à signalé la complexité de la situation de la difficulté de choisir un public. Il s'agit des apprenants de la première année moyenne.

Il est indispensable en premier lieu de connaître et de présenter le terrain d'enquête, sa connaissance permet la maîtrise et la manipulation de l'enquête et de son déroulement.

Le public est un autre élément qui sera présenté avec ses particularités.

1-DESCRIPTION DE CORPUS

Notre corpus se constitue d'une sur le lieu choisi par nos soins et d'exercices préparée en fonction de nos hypothèses. De ce fait, nous allons dans ce qui suit donner une les détails portant sur notre corpus et de la collecte des données. En commençant par la description du lieu et puis la présentation des exercices.

2-LE LIEU DE L'ENQUETE

Nous tenons à inscrire temporellement notre enquête que nous avons effectuée au cours du mois d'Avril 2012. La présence enquête a eut lieu dans une école moyenne de wilaya de Biskra. Le choix est conditionnée par des raisons beaucoup plus pragmatiques, une école urbaine nous facilitera la tache et nous permet de travailler dans des conditions que qualifierons de favorables.

Cette école contient quinze classes, trois classes de quatrièmes années, six classes de troisièmes années, quatre classes de deuxième année, six classes de premières années et une salle d'informatique bien équipée et une grande cour avec des espaces verts. Nous avons remarqué que tous ces éléments motivent les apprenants dans leur apprentissage.

Nous avons remarqué que les classes sont vastes, propres bien garnies climatisées dont le nombre d'élèves est 30 élèves dans chaque classes assis deux par deux en formant trois rangés.

3-LE PUBLIC

La présente enquête nous a poussé premièrement à aller vers notre public, l'identifier, le connaitre, observer ses comportements (afin de choisir un échantillon de dix éléments), nous avons travaillé avec trois

groupes de dix éléments de même niveau (première année moyenne) de trois classes différentes.

4-PRESENTATION DE L'EXERCICE

Nous avons proposé trois exercices de grammaire dans une situation de communication formelle concernant la leçon de genre et nombre.

Premier exercice

Cet exercice comporte un ensemble des mots simples sur notre sujet, la consigne est comme suit :

Voici une liste des mots, colorez les noms en vert.

Le lit	La table	Fermez
Dormir	La lune	Mais
Amina	Un carrefour	Donc
Sera	L'énumération	Les points
Des formes	La télévision	Du lait
Cette	Vite	Son

Deuxième exercice 02

Cet exercice est un texte concernant notre sujet, la question est comme suit :

Souligne l'article défini et entoure l'article indéfini

« Ce village avait l'air d'une chose malpropre, avec murailles verdâtres toutes flétries, ses fenêtres à petits carreaux, ses portes basses s'ouvrant comme des gueules noires, ses toits inégaux, enchevêtrés, incurvés, bosselés et ravaudés grossièrement au fil écru des tuiles neuves.

Séverin et Delphine demeuraient dans la dernière maison du village, en bas, du côté de la route. C'est la plus vieille, et aussi la plus décrépite ; elle avait été inoccupée pendant deux ans, et l'on n'y faisait plus de réparations. Le toit fléchissait comme un toit chinois, ne recouvrait qu'une pièce, une pièce très sombre où l'on pouvait faire tenir une table, une armoire et deux lits en plaçant le second en travers au pied de l'autre.

Près de la porte, une petite échelle permettait de monter au grenier : les barreaux de cette échelle avaient été frottés par tant de talons qui luisaient. »¹

Ernest PEROCHON (les Creux-de-Maisons, Libraire Plon).

¹ - SOUCHE A et LAMAISON J, *la grammaire et le français*, Edition fernand nathan paris 1959. Page 180

Troisième exercice

Cet exercice comporte 10 phrases sur notre sujet, la consigne est comme suit :

Complétez les phrases suivantes avec l'article qui convient (le, la, un, une,)

En hierciel est nuageux



Je préfère écrire avec.....stylo noir



Hier, nous avons passé une journée, où la pluie tombait sans cesse



....soleil chauffe la mer et les océans



J'achète ...beau cartable comme un cadeau pour mon professeur



Le corbeau est sur une branche d'arbre



De temps en temps, je fais une promenade dansjardin publique



J'étudie dans....classe décorée



Nous utilisons la brosse pour effacer....tableau



....porte de ma chambre est ouverte



5-DONNEE D'OBTENUES

Pour mieux cerner le données obtenues et leurs assimilations nous avons choisi des signes que nous exposons comme suit ;

- (+) : pour indiquer les réponses correctes des élèves.
- (-) : pour indiquer les fausses réponses des élèves.
- (±) : pour indiquer les confusions entre article défini et indéfini
- (?) : sans réponse

Premier exercice :

Les données du premier groupe

		phrases									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
copies	Le lit	+	+	+	-	+	+	+	+	+	+
	La table	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
	La lune	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
	Amina	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
	Un carrefour	+	+	+	?	+	+	+	+	+	+
	L'énumération	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
	Les points	+	+	+	?	+	+	+	+	+	+
	Des formes	?	+	+	?	+	+	+	+	+	+
	La télévision	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
	Du lait	+	+	+	?	+	+	+	+	+	+

Les données du deuxième groupe

		phrases									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
copies	Le lit	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
	La table	+	+	+	+	-	+	+	+	+	+
	La lune	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
	Amina	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
	Un carrefour	+	+	+	+	-	+	+	+	+	+
	L'énumération	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
	Les points	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
	Des formes	+	+	+	+	-	+	+	+	+	+
	La télévision	+	+	+	+	-	+	+	-	+	+
	Du lait	+	+	+	+	-	+	+	-	+	+

Les données du troisième groupe

		phrases									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
copies	Le lit	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-
	La table	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-
	La lune	+	+	+	+	+	+	+	+	-	+
	Amina	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
	Un carrefour	+	?	+	+	+	+	+	+	+	+
	L'énumération	+	?	+	+	+	+	+	+	+	+
	Les points	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
	Des formes	+	?	+	+	+	+	+	+	+	+
	La télévision	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
	Du lait	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+

Deuxième exercice :

Les données du premier groupe

		Phrases									
copies		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	L'air	?	?	?	?	+	+	+	?	-	?
	Une chose	+	+	+	+	-	+	+	+	-	+
	Des gueules	?	?	+	+	+	+	+	+	-	+
	Des tuiles	?	?	+	+	+	?	+	?	?	-
	La dernière	+	+	+	+	+	+	+	-	+	+
	La route	+	+	+	+	+	+	+	?	+	+
	La plus vieille	+	+	+	+	+	+	+	-	?	+
	La plus	+	+	+	+	+	+	+	?	?	+
	Le toit	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
	Un toit	+	+	+	+	+	+	?	?	-	-
	Une pièce	+	+	+	+	+	+	?	?	?	-
	Une pièce	+	+	-	+	+	+	?	?	-	-
	Une table	+	+	+	+	+	?	+	+	-	-
	Une armoire	+	+	+	+	+	?	+	+	-	-
	Le second	+	+	-	?	+	+	+	?	+	+
	L'autre	?	?	?	?	+	+	+	+	+	+
	La porte	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
	Une petite	+	+	+	+	+	+	+	+	?	-
	Les barreaux	+	+	+	+	+	+	+	-	+	+

Les données du deuxième groupe :

		Phrases									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
copies	L'air	?	+	?	+	?	?	?	?	?	?
	Une chose	+	+	+	+	+	?	+	-	+	-
	Des gueules	?	+	+	+	+	+	+	-	+	-
	Des tuiles	?	+	+	+	+	+	+	-	-	-
	La dernière	+	+	-	+	+	+	?	?	+	?
	La route	+	+	-	+	?	?	+	?	+	+
	La plus vieille	+	+	-	+	+	+	?	?	+	+
	La plus	+	+	-	+	+	+	+	?	+	+
	Le toit	+	+	-	+	+	+	-	+	+	+
	Un toit	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-
	Une pièce	+	+	+	+	+	?	?	-	-	-
	Une pièce	+	+	+	+	+	+	+	?	-	-
	Une table	+	+	+	+	+	+	?	?	-	-
	Une armoire	+	+	+	+	+	+	+	?	-	-
	Le second	?	+	-	+	+	+	?	?	+	?
	L'autre	-	-	?	+	?	?	?	?	?	?
	La porte	+	+	-	+	+	+	-	+	+	+
	Une petite	+	+	+	+	+	+	?	-	-	-
Les barreaux	+	+	?	+	+	+	-	+	+	+	

Les données du troisième groupe :

		Phrases									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
copies	L'air	?	+	+	+	-	?	?	-	?	?
	Une chose	+	+	+	+	-	+	+	+	+	+
	Des gueules	+	-	?	-	-	+	+	+	+	+
	Des tuiles	+	-	-	-	-	+	+	+	+	+
	La dernière	+	+	+	-	+	-	+	?	+	+
	La route	+	+	+	-	+	-	+	+	+	+
	La plus vieille	+	+	+	-	+	-	+	+	+	+
	La plus	+	+	-	-	+	-	+	+	+	+
	Le toit	+	+	+	-	+	+	+	+	+	+
	Un toit	+	+	+	-	+	+	+	+	+	+
	Une pièce	?	+	+	-	-	?	+	?	+	+
	Une pièce	+	+	-	-	-	+	+	?	-	?
	Une table	+	+	-	-	-	+	+	+	+	+
	Une armoire	+	+	-	-	-	+	+	+	+	+
	Le second	+	+	+	+	?	-	-	?	+	+
	L'autre	?	+	+	-	?	-	?	?	?	?
	La porte	?	+	+	-	+	-	+	+	+	+
Une petite	+	+	+	-	+	+	+	+	+	+	
Les barreaux	+	+	+	-	-	+	+	?	+	+	

Troisième exercice :

Les données du premier groupe :

		Phrases										
copies		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
		Le ciel	+	+	-	-	-	-	+	-	-	-
		Le stylo	±	±	+	-	+	+	+	±	±	-
		Une journée	-	-	-	-	-	-	±	-	-	+
		La pluie	-	-	±	±	+	-	-	+	-	+
		Le soleil	-	-	+	+	-	+	-	-	+	+
		Un beau	-	-	-	±	+	-	+	+	-	-
		D'un arbre	-	-	+	+	-	-	+	-	-	-
		Le jardin	-	-	-	-	-	±	+	-	±	-
		Une classe	±	±	+	+	±	±	±	±	-	-
		Le tableau	-	±	-	+	+	+	-	+	+	+
		La porte	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-

Les données du deuxième groupe :

		Phrases										
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
copies	Le ciel	±	-	-	-	-	+	+	±	-	-	
	Le stylo	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	
	Une journée	±	-	-	-	-	-	-	-	-	+	
	La pluie	+	+	+	+	+	±	+	-	-	±	
	Le soleil	+	+	+	-	+	+	-	-	-	-	
	Un beau	+	+	-	+	-	+	+	+	+	-	
	D'un arbre	-	-	-	-	+	-	-	-	-	+	-
	Le jardin	-	-	+	-	-	-	+	+	-	+	
	Une classe	±	±	-	-	-	±	±	-	±	±	
	Le tableau	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	
	La porte	+	-	±	+	+	-	-	±	-	+	

Les données du troisième groupe :

		Phrases									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
copies	Le ciel	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-
	Le stylo	±	-	-	±	-	-	±	±	±	+
	Une journée	-	-	±	+	+	-	-	-	-	±
	La pluie	-	-	-	+	-	±	-	±	-	-
	Le soleil	±	-	-	-	-	+	-	-	+	-
	Un beau	+	+	-	-	-	-	+	-	-	+
	D'un arbre	-	+	-	-	-	+	-	+	-	-
	Le jardin	+	-	-	+	-	+	+	+	+	+
	Une classe	±	-	+	±	-	-	+	±	±	-
	Le tableau	+	+	+	-	-	-	+	+	-	-
	La porte	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-

6- COMMENTAIRES DES EXERCICES

Premier exercice

Cet exercice comporte un ensemble des mots variés pour avoir, est ce que les élèves distinguent entre les noms et les autres catégories, l'exercice proposé doit être à la portée de tous : bon moyen, n'ayant pas de base, pour mieux cerner la problématique.

Deuxième exercice

Cet exercice est un texte comporte de différents articles où l'apprenant doit distinguer entre l'article défini et l'article indéfini et le pluriel des deux articles.

Troisième exercice

Cet exercice est un ensemble des phrases où l'apprenant doit compléter avec l'article qui convient, c'est-à-dire la distinction entre féminin et masculin il est à la portée de tous les niveaux

7-OBSERVATIONS ET ANALYSES

Premier exercice

OBSERVATION :

On a constaté que dans les trois groupes les mêmes résultats :

Beaucoup d'élèves distinguent entre le nom et les autres catégories des mots, sauf pour quelques mots : un carrefour, l'énumération, du lait.

La majorité des élèves ont coloré la colonne de l'adjectif démonstratif « cette ».

ANALYSE :

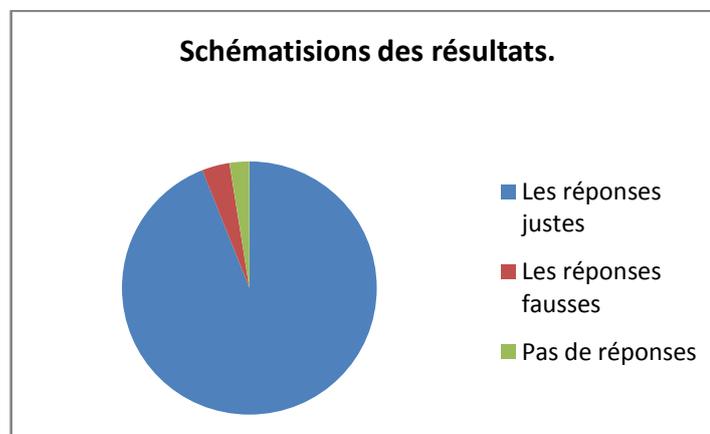
Nous avons remarqué que 94% des réponses sont justes c'est-à-dire que la majorité des élèves ont fait l'exercice juste parce qu'ils étaient habitués de faire ce genre d'exercice qu'ils faisaient en cinquième année puisqu'il faisait suite au programme proposé par le Ministère de l'Éducation Nationale et que leurs enseignants jouaient bien leur rôle de « guide ». La fixation et l'acquisition des règles et des normes étaient claires par rapport à l'aide psychologique.

Les mots sont utilisés dans l'école, soit par le professeur, soit par le manuel scolaire. Les élèves distinguent entre le nom et les autres catégories à l'aide des articles c'est-à-dire ils connaissent que le nom suivi d'un article.

Les élèves croient que l'adjectif démonstratif « cette » est un nom, nous avons eu du mal à expliquer cette attitude et nous tentions en vain d'élucider ces réponses.

3.5% des réponses sont fausses du au manque de concentration de ces élèves.

Les autres élèves ne répondent pas à l'exercice, ils laissent la colonne vide parce qu'ils ne comprennent pas la consigne.



Deuxième exercice :

OBSERVATION :

Nous avons vu que la majorité ne savent pas que « l' » est un article par exemple l'air, l'autre.

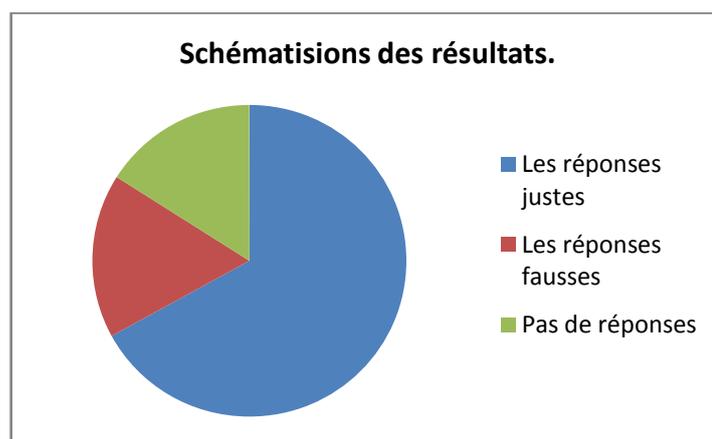
Pour les autre mots, les élèves ont distinguent entre l'article défini et l'article indéfini au pluriel et singulier : des gueules, les barreaux.

ANALYSE :

67% des réponses sont justes. Les élèves distinguent entre les articles définis et indéfinis parce qu'ils sont habitués de faire ce genre d'exercice à l'école.

17% des réponses sont fausses parce que les élèves ne concentrent pas bien à la consigne.

Les autres élèves ne répondent pas à l'exercice parce qu'il est difficile pour eux.



Troisième exercice :

OBSERVATION :

La plupart des élèves confondent entre le masculin et le féminin : le ciel, une journée, la pluie. Sauf pour quelques cas où ils ont trouvé juste le genre des mots précis : le stylo, le tableau et une classe.

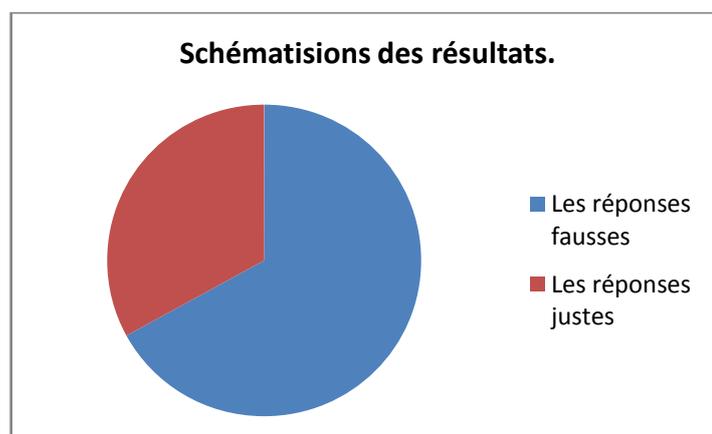
ANALYSE :

Nous avons constaté que 67% des réponses sont fausses c'est-à-dire que la majorité des élèves confondent entre le masculin et le féminin parce qu'ils réfléchissent dans leur langue maternelle et répondent dans sa langues étrangère.

Par exemple : les mots ciel et jardin ce sont des mots masculins en français mais en arabe sont des mots féminins.

Les mots : une journée, la pluie et la porte ce sont des mots féminins en français mais en arabe sont des mots masculins.

33% des réponses sont justes parce qu'il ce sont des familial et les élèves les utilisés quotidiennement soit à l'école soit dehors de l'école



SUGGESTIONS

Après avoir étudié et analysé notre corpus, nous suggérons ce qui suit :

- il aurait été souhaitable de mettre à la disposition des élèves des moyens matériels pédagogiques qui facilitent la compréhension de la langue.

Par exemple l'application de la méthode audio visuelle qui se manifeste par l'image et le son.

- il aurait été souhaitable qu'il y ait la présence de jeunes psychologues qui aideraient les élèves à surmonter les troubles du langage : le problème se pose chez les aphasiques et les dyslexiques²
- la formation des enseignants doit se faire par les instituts spécialisés comme les I.T.E ou E.N.S³

La problématique à laquelle nous pensions existe bel et bien dans les écoles de notre ville et particulièrement dans les classes d'école moyenne que nous avons visitée. Cela ne nous a pas étonnées car nous-mêmes et certains enseignants avons ce problème d'interférences. Ce qui nous a rassurées c'est que les élèves que nous avons rencontrés ont beaucoup aimés notre thème auquel ils ont répondu et qui sous entend une protection de l'environnement dans lequel nous vivons.

² Christian DELACHAUX, Psychologie expérimentale, université de Genève. (Cours fait en 3^{ème} année LMD)

³ Institut Technologique d'Enseignement et Ecole Normale Supérieure.

Pour conclure nous dirons que l'enseignement de la langue française occupe une très importante place en Algérie. Cette langue joue un rôle essentiel dans les acquisitions des langues étrangères et particulièrement au primaire car là où s'effectue le premier contact avec celle-ci. Une langue s'acquière comme un tout, est la grammaire en fait une charpente de l'épanouissement de la langue et par là l'individu acquéreur. Ce qui fait de l'apprentissage de la grammaire une tâche ardue pour les apprenants et aussi pour l'enseignant.

De par l'immensité des difficultés qui empêchent l'élève de construire son savoir ; enseigner le français, aujourd'hui, demeure une tâche laborieuse qui demande beaucoup d'efforts, d'exigence, voire de sacrifices. Le passage d'un mode à un autre devient un processus qui provoque chez lui un sentiment de crainte de rater la norme au moment de répondre. Par conséquent, sa réponse s'imprègne d'interférences linguistiques.

Nous avons remarqué que l'élève algérien rencontre des difficultés au niveau de la grammaire concernant le genre et le nombre due à l'interférence de la langue maternelle qui est dominante.

Les résultats trouvés et qui se rapprochent reflètent bien le niveau réel en français des élèves de cet école moyenne qui nous ont reçus. Les formes grammaticales utilisées sont confondues, ce qui nous amène à dire que la norme est mal utilisée par l'élève qui éprouve des difficultés pour la compréhension et l'assimilation des normes grammaticales étrangères.

Bien qu'ils aient motivés par le thème, les élèves, en grammaire, n'ont pas su s'exprimer correctement en langue française puisqu'ils n'ont pas pu distinguer entre le féminin et le masculin ainsi qu'entre le genre et le nombre. Ce qui nous incite à dire que l'entourage familial et social joue un

rôle essentiel dans l'apprentissage de la langue française. Nous dirons aussi que les élèves se sont habitués à communiquer avec leurs enseignants en trois langues ou plutôt trois codes différents en même temps. Nous pouvons aussi affirmer que la prédominance de la langue maternelle est très ressentie au cours des interactions verbales.

INTRODUCTION GENERALE

Les apprenants usent consciemment d'interférence dans l'apprentissage du français langue étrangère FLE.

Ces interférences qu'il faudrait considérer comme des stratégies d'apprentissage pourraient servir de point de départ aux enseignants pour faire assimiler plus facilement aux apprenants des notions indispensables pour une bonne pratique du français dans des situations adéquates.

Le problème de l'interférence langagière en ce qui concerne le genre est rarement abordé dans le cours de langue. Il est vrai que le genre grammatical se classe difficilement dans l'analyse descriptive d'une langue.

Dans notre thème nous avons abordé un sujet important concernant le français qui est le cours de grammaire sur le « genre et le nombre » qui rencontrent beaucoup d'enseignants, d'étudiants et particulièrement des élèves. Pour avoir des répondants nous avons choisi des différentes activités concernant le nom.

Nous avons opté pour ce choix à partir d'une expérience vécue où nous avons remarqué que ce problème s'amplifie et se développe, nous nous sommes alors posé la question « pourquoi l'apprenant fait-il des erreurs d'ordre interférentiel au niveau de genre ? »

Le contenu de notre recherche est divisé en deux grandes parties : la partie théorique et la partie pratique.

Concernant la partie théorique nous avons traité l'utilisation des langues parlées en Algérie : l'arabe, le français et le tamazight car nous ne pouvons pas parler d'interférences sans savoir les différentes langues parlées dans cette société. Ensuite nous avons parlé de phénomène de bilinguisme et diglossie.

Après nous avons définie le phénomène qui nous intéresse dans notre recherche qui est l'interférence afin de bien comprendre et de savoir quelques types de ce phénomène

A la fin de cette partie nous avons parlé de la grammaire française, un sujet essentiel pour faire cette recherche car tout simplement le genre et le nombre est une leçon de grammaire.

Le genre et le nombre, le nom, les différentes types de l'article

La deuxième partie comprend trois différents exercices destinés aux élèves. Le premier exercice est un ensemble des mots variés pour distinguer entre les noms et les autres catégories, le deuxième est un texte extrait de « *les creux de maisons d'Ernest Perechon* » afin de faire la distinction entre l'article défini et l'article indéfini ; à propos de la dernière activité, elle contient dix phrases pour compléter avec l'article qui convient.(voir plus de détailles dans la partie pratique).

Les objectifs ciblés qui s'inscrit dans le domaine didactico-pédagogique des langues étrangères, est de repérer tout particulièrement les erreurs et de comprendre afin d'y remédier et de réfléchir sur l'utilisation de la structure globale audio-visuelle dans l'enseignement, le recours à la dictée, aux exercices structuraux à répétition et à l'approche communicative nous ont paru essentiels pour notre étude.

Pour aller au fond de mon objectif, nous avons opté pour deux approches : l'approche descriptive pour décrire la classe, et l'approche analytique, après avoir décrire la classe, nous devons analyser les réponses des élèves.

Nous avons choisi un établissement scolaire urbain d'école moyen. Nous avons travaillé avec trois classes de 1^{ère} année moyen ; de chaque

classe nous avons choisis un groupe de dix éléments pour avoir des résultats représentatifs variés et pour mieux cerner notre travail.

Pour réaliser notre recherche, nous avons émis l'hypothèse suivante : les erreurs dues à des problèmes d'ordre interférentiel où l'apprenant fait appel à sa langue maternelle pour trouver le genre de tel ou tel mot.

PARTIE THEORIQUE

SITUATION LINGUISTIQUE ET CONTACTES DES LANGUES EN ALGERIE

PARTIE PRATIQUE

COLLECTES ET ANALYSES DES DONNEES

L'interférence est un phénomène très ressenti en Algérie. Cette dernière est due en partie au contact opérationnel des langues. Cette pratique se manifeste, d'une part par l'individu sous forme de diglossie et d'autre part en forme d'un bilinguisme communautaire.

Pour comprendre le phénomène, nous allons en premier lieu faire un état des lieux de la situation linguistique en Algérie qui se caractérise par la coexistence de plusieurs langues : l'arabe, le berbère et le français. Ces trois langues se manifestent de différentes façons dans la société algérienne et engendrent des alternances exercées par le sujet parlant. De ce fait, ils forment une particularité du parler algérien.

Le français est le fruit d'une politique coloniale, l'arabisation est une directive du pouvoir indépendant. Ce panachage, laisse apparaître trois classes de locuteurs algériens. Les locuteurs qui utilisent couramment le français dans leur vie quotidienne, les seconds ne l'utilisent que d'une façon occasionnelle, les autres ne l'utilisent pas.

Pour illustrer au mieux cette réalité sociolinguistique, je dégagerai dans ce chapitre, un bref aperçu historique sur sa situation linguistique, et ses conséquences sur le locuteur algérien.

Nous présenterons les manifestations linguistiques de la langue française, particulièrement les interférences qui se génèrent à partir des contacts de langues. Pour mieux cerner ces manifestations, nous envisageons de mettre en exergue les rapports de la langue et de sa manifestation.

1-L'ARABE ALGERIEN

L'arabe algérien est la principale langue échangée en Algérie, elle est utilisée par la plupart de la population et constitue pour la majorité une langue maternelle. Ses locuteurs le dénomment *darja* « dialecte », ou *el-jazayriya* signifiant simplement « l'algérien ». C'est un idiome arabe rattaché au groupe de l'arabe maghrébin, qui se compose de l'arabe marocain, tunisien. Sa morphologie, sa syntaxe, sa prononciation et son vocabulaire sont assez différents de l'arabe littéral. Par ailleurs, il est difficilement intelligible et compris par les arabophones du Moyen-Orient. L'arabe algérien établit ses structures et son lexique à partir de l'arabe, du tamazight et du français. Il a en outre été influencé par différentes langues des groupes ayant peuplé ou administré cette région au cours de l'histoire dont le turc, l'arabe andalou, ou encore l'espagnol.

Bien que cette langue soit dominante dans les échanges à tous les niveaux. L'arabe littéral reste la langue nationale et officielle de l'Algérie, celle utilisée dans les échanges administratifs. Il est aussi employé dans la présentation du journal télévisé des chaînes nationales. Des formes écrites de l'arabe algérien se retrouvent par contre dans la poésie, et sur de nombreux journaux tabloïdes principalement sportifs. Du fait, de l'absence de restriction linguistique. Les règles d'écriture de cette langue peuvent varier en fonction de celui qui rédige un texte. Ceci implique la diversité ou le flottement des règles de cette langue qui justifie l'absence de l'uniformité.

Mais l'arabe algérien n'est en général pas très prisé par le pouvoir. Il est souvent qualifié comme un « dialecte » incapable de véhiculer une « culture supérieure ». Évidemment, ce n'est pas la réalité. En 1993, le critique égyptien Taha Husain aurait écrit à propos de l'arabe algérien : « *le dialectal ne mérite pas le nom de langue et ne convient pas aux objectifs de*

la vie intellectuelle. »¹ Même le chef d'état actuel a déclaré dans un de ses discours «*je ne parviens pas à déterminer quelle langue parlent les algériens. Ce n'est ni de l'arabe, ni du français ni même de l'amazigh(le berbère)... ce n'est qu'un mauvais mélange, des propos hybrides que l'on comprend à peine. Prenons l'exemple le terme marxiste (cela n'existe pas), qui ne peut être compris par l'algérien du 21e siècle* ».

Cependant avec la tendance de l'homogénéisation linguistique des parles locaux et l'échec de la politique d'arabisation, l'avenir linguistique de l'Algérie réside dans l'Arabe algérien.

En 1969, un groupe d'enseignants algériens demande dans une lettre publiée à un hebdomadaire l'utilisation de l'arabe algérien dans l'enseignement.²

1-1TAMAZIGHT

La langue berbère (tamazight) est composée de plusieurs langues différentes ou dialecte dans le pays, le plus connus :

- ✓ le chaoui est trouvé à l'est du pays, surtout dans les Aurès, wilayas de Batna, Khenchela, Oum-EL-Bouaghi, Tebessa, Souk Ahras, Sétif partie extrême sud et dans une partie des wilayas de Guelma et Biskra.
- ✓ le kabyle est le deuxième parler berbère le plus parlé après le chleuh. Il est parlé dans les wilayas de Béjaïa, de Tizi-ouzou et particulièrement dans les wilayas de Bouira et de Boumerdés.

Il existe également un petit nombre de communes kabylophones relevant des wilayas de Sétif et Bordj-Bou-Argerij. Il faut prendre en compte un nombre important de kabyles habitant d'autres grandes villes

¹Wikipedia.org/wiki/Arabe_alg%C3%A9rien

² Ibid.

algériennes comme Alger ou Oron, parfois depuis plusieurs générations. Difficile de savoir combien de ces familles kabyles contentent à parler leur langue et à la transmettre à leurs enfants. le tamasight de l'Atlas blidéen nommé du côté de Blida, ce dialecte berbère est parlé dans le massif de l'Atlas blidéen notamment chez les tribus des béni Saleh, Béni Misra.....¹

L'Algérie, bien que non membre de l'organisation internationale de la francophonie, est régulièrement désignée comme étant le deuxième pays francophone dans le monde, après la France avec près de 22 millions de locuteurs (70%). Il s'agit là d'une convention, voire d'un lieu commun, considérant que, en l'absence de chiffres précis un autre pays peut aussi prétendre au titre. L'Algérien comme « second pays francophone dans le monde après la France » sert en générale à mettre en relief son absence de l'OIF²

1-2-LE FRANCAIS EN ALGERIE

La situation du français en Algérie se rattache à la présence coloniale en l'occurrence française sur le sol algérien. Dès son installation, la France coloniale a procédé à une invasion des esprits après celui du territoire, l'ouverture des écoles destinées en grande partie aux enfants de l'élite qui a adhééré et accepta la présence française. Nous pouvons remarquer que tous les échanges administratifs s'effectuent en français. Donc, la domination de cette langue est très ressentie. Ceci est confirmé par certains français dont le duc de Rovigo gouverneur de l'Algérie (1832-1833) qui déclara : « *je*

¹ Wikipedia.org/wiki/langues_berb%C3%A8res

² Selon le livre « la langue française dans le monde 2010 » de l'organisation internationale de la francophonie page 09

regarde la propagation de l'instruction et de notre langue comme le moyen le plus efficace de faire des progrès à notre domination dans ce pays. »¹.

Cette situation a été le lourd héritage des algériens après l'indépendance. Où les langues nationales sont absentes, un constat confirmé par K.T. Ibrahimi :

«La langue arabe est bannie de son pays, confinée à des usages quasi-clandestins. Il faudra attendre le décret de 1938 pour qu'elle ait de nouveau droit de cité à l'école mais en tant que langue étrangère (..). A ces mesures il faudrait ajouter toutes les tentatives réussies et avortées, en vue de promouvoir et de propager l'enseignement de l'arabe vulgaire (arabe dialectal) au détriment de l'arabe écrit.»²

Cette citation a notre sens résume la situation linguistique vécue en Algérie. Ce qui paraît paradoxal, c'est que la langue française continue à perdurer dans le milieu algérien, et ce malgré la politique d'arabisation. Nous la retrouvons dès la 3^{ème} année primaire comme langue étrangère mais obligatoire. Elle est la langue des études supérieures pour la médecine et les sciences technologiques. Elle est aussi la langue des secteurs économiques.

2-LE CONTACT DES LANGUES ET BILINGUISME

Il est très difficile de définir exactement le bilinguisme, à part le fait qu'il soit le produit de contact de langue, et un comportement attesté dans une société par rapport à l'usage de plusieurs langues, comme c'est le cas en Algérie. Certains linguistes l'associent au fait de parler couramment une langue, en dehors de la langue maternelle, c'est-à-dire, savoir s'exprimer sans difficulté dans une langue étrangère. C'est dans le même itinéraire, que **Bloomfield (1935)** le définit par *«la maîtrise de deux langues comme si*

¹ - Duc de Rovigo citée par: BENRABAH Mohamed, *langue et pouvoir en Algérie*, Edition Séguier, Paris 1999, P44

² - TALEB IBRAHIMI Khaoula, *les algériens et leurs langues*, Edition ElHikma, Alger, 1997, p 36

elles étaient toutes deux la langue maternelle.»¹ Mais on qualifie aussi de bilinguisme, lorsqu'on est en face d'une langue étrangère et qu'on peut seulement la comprendre sans la parler. Cette vision est confirmée par U WEINREICH (1953) qui le définit d'une manière moins absolue : «Est bilingue celui qui possède au moins une des quatre capacités (parler, comprendre, lire, écrire) dans une langue autre que sa langue maternelle.»²

2-1-BILINGUISME ET DIGLOSSIE

2-1-1Bilinguisme

les termes les plus répandus dans la littérature de langue française pour désigner aussi bien une situation de contact de langues que l'individu ou le groupe qui utilisent deux ou plusieurs langues sont ceux de bilingue et bilinguisme, termes qui tendent à être supplantés par les termes plus généraux de plurilinguisme.

« Par bilinguisme ou plurilinguisme, il faut entendre le fait générale de toutes les situations qui entraînent un usage, généralement et dans certains cas écrit, de deux ou plusieurs langues par un même individu ou un même groupe.

Langue est pris ici dans un sens très général et peut correspondre à ce qu'on désigne communément comme un dialecte ou un patois »³

¹ - : <http://www9.georgetown.edu/faculty/kokorap/studentprojects/poynterproject>, date et heure non précisées

² - Ibid

³ A, Tabouret-Kaller , « plurilinguisme et interférence » dans la linguistique :guide alphabétique, Denoel 1969.p.309).

Cette définition implique que pour la compréhension et l'ensemble à l'analyse des faits proprement linguistiques, ce qui entraîne l'étude structurale du processus de contact et de ses conséquences, mais également aux faits psychologiques qui touchent au locuteur ou un groupe de locuteurs et aux rapports originaux qu'ils entretiennent avec leurs différents langages, ainsi qu'aux faits sociologiques qui définissent la situation de contact et sa transformation. Il en résulte que cette notion concerne un grand nombre de sous disciplines des sciences du langage. On peut s'attendre à la trouver dans les chapitre traitant de la neurolinguistique (est ce que les cerveaux bilingues sont différents ?), de l'acquisition du langage (quand une personne est bilingue, est ce que les langues sont acquises et fonctionnent séparément ?) de l'apprentissage d'une langue seconde(par définition l'étude de la façon dont certaines personnes deviennent bilingues), de l'étude des pidgins(puisque les locuteurs d'un pidgin sont bilingues) de la mort des langues(car les bilingues abandonnent l'usage d'une langue en faveur de l'autre) , et de l'enseignement (car le but habituel de l'éducation est de maîtriser l'usage de plusieurs registres ou plusieurs variétés d'une langue).

Les définitions de la notion sont naturellement abondantes : pour certains il n'y a bilinguisme que dans le cas d'une maîtrise parfaite et identique de deux langues en cause, alors que pour d'autre le bilinguisme commence dès qu'il ya emploi concurrent de deux langues, quelle que soit l'aisance avec la quelle le sujet manie chacune d'elles. Adopter la première définition c'est laisser de coté la grande majorité des cas et ne garder que les moins intéressants. Dans la pratique, la majorité des chercheurs traitent du bilinguisme comme un phénomène relatif et non absolu, et considèrent quiconque est capable de produire (ou même de comprendre) des phrases dans plus d'une langue comme l'objet propre de leur étude : l'explication

des différents niveaux de contrôle des deux langues ou variétés devient alors leur principale préoccupation théorique. Le centre d'intérêt varie d'un chercheur à l'autre. Les neurologistes trouvent dans le bilinguisme un phénomène qui est un défi porté à leur perspicacité qui leur permet de spéculer sur les localisations cérébrales du langage. Les linguistes comparistes et généralistes, suivant en cela Weinreich, s'intéressent aux faits de contact de langues et à l'interférence linguistique, processus qui aboutit à le d'agencement d'appartenant à un autre système. Les psycholinguistes se penchent sur l'ontogénèse du bilinguisme. Les linguistes « applicants » au carrefour de la linguistique et de l'enseignement des langues, ont trouvé dans l'éducation bilingue, la comparaisant des codes, l'analyse de fautes... les planificateurs étudient et essayent de contrôler les effets politiques, sociaux et économiques de la création et l'existence de minorité linguistique qui sont généralement contraintes au bilinguisme et parfois à la substitution de langues. Il résulte de cette pléthore qu'une simple liste des noms des chercheurs épuiserait rapidement l'espace qui nous est imparti et la patience des lecteurs. De ce fait arbitrairement, nous nous limiterons à considérer deux thèmes la diglossie et le choix d'une langue.

On entend par bilinguisme l'emploi en parallèle de deux langues que ce soit à l'oral ou à l'écrit. Quand nous parlons du bilinguisme, il faut dire qu'il s'agit simplement ici de l'arabe classique et du français, donc d'un bilinguisme franco-arabe ou contact permanent entre une langue indo-européenne et une langue sémitique.

Selon A.MARTINET, le français est une langue d'héritage colonial, elle fait partie et ne cesse de faire partie de la composante linguistique algérienne, et ce dès que l'enfant aura un statut d'écolier et sera mis en contact avec d'autres enfants et devient de ce fait apprenant.

L'école fondamentale a opté pour un enseignement précoce des langues étrangères, notamment du français qui apparaît dès la 4ème année (avant les réformes) mais dès la 3ème année, (après les réformes). L'école devient donc, d'une part, le lieu idéal pour la pratique de bilinguisme, et l'apprenant est mis en situation d'enseignement/apprentissage du français langue étrangère. A ce stade, l'apprenant, qui est généralement âgé de 08 ans, n'est une feuille blanche sur laquelle on peut écrire. Il possède déjà une culture et une langue, qu'il hérite de ses aïeux de son milieu naturel. Sa langue, qui est en vérité sa première langue, l'a doté et cela pendant ses six ou sept années d'enfance d'un certain nombre de représentations¹.

Nous pouvons alors parler de bilinguisme dans cette vision car il s'agit d'associer à l'enseignement monolingue à l'apprentissage précoce d'une langue étrangère comme l'affirment D.Groux et L.Porcher l'enseignement bilingue est présent un peu partout dans le monde. Il est parfois implanté depuis longtemps dans le système éducatif national.

Les élèves tirent bénéfice d'un enseignement/apprentissage précoce des langues étrangères. Ils sont invités au français dès l'école primaire et ce dès la troisième année. Autrement dit, ils ont un cursus bilingue. L'anglais viendra s'ajouter comme troisième langue à partir de la première année moyenne (cycle moyen). Mais à l'inverse du français, l'anglais n'a qu'un seul statut réel et officiel : celui d'être une langue étrangère.

En dépit de tout ce qui vient d'être dit, le français est, et, reste une langue véhiculaire, servant au fonctionnement des institutions. Ceci renvoie directement aux objectifs assignés à l'enseignement du français, en particulier. L'élève va être initié, dans un premier temps, à la pratique communicative de l'oral et de l'écrit.

¹ - A.MARTINET, bilinguisme et diglossie. Appel à une vision dynamique des faits dans la linguistique, Nathan, Paris, 1981, P.8

En Algérie trois langues sont utilisées : l'arabe, le français et le berbère (tamazight). Les deux premières langues sont de civilisation et de culture ; elles ont un statut écrit. Mais la langue maternelle, elle est parlée au quotidien par le sujet algérien à savoir l'arabe dialectal ou le berbère. Il faut signaler ici que cette langue maternelle intervient dès l'enfance alors que les deux autres langues, le français et l'arabe classique interviennent lors de la scolarité et à des moments différents. Donc, il est impératif de préciser que la situation sociolinguistique de nos informateurs et bien celle du multilinguisme.

Nous pouvons dire donc que les apprenants ont tendance à calquer leur français sur les tournures de l'arabe. Il nous paraît impossible de mettre à l'écart la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère car l'apprenant en phase d'apprentissage, subit une forte influence du système linguistique de sa langue maternelle. Ceci apparaît clairement dans sa production écrite.

2-1-2-La diglossie

Pour caractériser la diglossie, G.Ferguson (« Diglossia » dans Word 1959, invoque deux critères distincts : -la concurrence de deux variétés d'une même langue, et un statut différent de ces deux variétés dont l'une caractériserait les usages quotidiens et l'autre s'imposerait comme norme officielles dans les écoles, les cours de justice, dans la presse et à l'armée.

« Les deux traits invoqués ne vont pas nécessairement de pair ; cette caractérisation porte en germe les désaccords qui manifesteront entre ceux qui favoriseront et, finalement ne retiendront qu'un seul des deux critères »¹

¹ Christian Baylon « sociolinguistique société, langue et discours » deuxième édition. 2006 page 146.

Deux variétés d'un même système coexistent en Norvège sans que tout le prestige s'attache à une variété aux dépens de l'autre. En Euskadi, sont en concurrence deux idiomes de statut différent, le basque et le castillan, qui ne sauraient être considérés comme deux variétés d'une même langue. Retenir le seul critère d'apparement génétique permet de dire qu'il ya toujours un degré de diglossie dans les communautés unilingues parce qu'il n'ya jamais identité entre l'usage quotidien et la norme officielle. Il n'y aurait cependant diglossie que lorsque les usages prennent conscience de cette dualité qu'au moins certains d'entre eux luttent pour la réduire ou l'éliminer, soit par la réduction progressive des différences qui les séparent. Que doit-on considérer comme deux formes différentes d'une même langue ? Qu'est ce qui correspond à deux langues distinctes ?

« ...il y aurait diglossie en pays Wallon parce que les linguistes ont considéré le wallon comme du francien et, qu'en conséquence, le wallon et le français sont des variétés d'une même langue ; au contraire, il y aurait bilinguisme en Occitanie puisque l'occitan moderne est censé être une forme d'un ancien. Gallo-roman du sud, donc d'autre chose que le français »¹

Sous l'impulsion de linguistes comme J-Gumperz et J-fishman c'est l'insistance sur le critère sociologique de statut différent qui l'a généralement emporté ; et l'on tend donc à désigner sous le terme de diglossie. « Une situation sociolinguistique où s'emploient concurremment deux idiomes de statut socioculturel différent l'un étant un vernaculaire, c'est-à-dire une forme linguistique acquise prioritairement et utilisée dans

¹ Ibid., p.9

la vie quotidienne, l'autre une langue dont l'usage, dans certaines circonstances, est imposé par ceux qui détiennent l'autorité. »¹

Cette dualité linguistique peut n'affecter qu'une partie seulement de la communauté en cause : peuvent y échapper, aux niveaux extrêmes de l'échelle sociale, ceux ne connaissent que le vernaculaire et ceux dont la seule langue est celle de prestige, les unilingues, mais aussi les bilingues individuels, ceux qui vivent dans une communauté unilingue mais qui se trouvent pratiquer une autre langue qu'ils ont apprise soit avec un de leurs parents, soit sur les bords de l'école.

« On comprend que ceux des chercheurs qui mettent l'accent sur les facteurs sociologiques aboutissent dans le cadre de l'opposition de bilinguisme à diglossie à opposer ce qu'en termes plus traditionnels, on distingue comme bilinguisme individuel et bilinguisme collectif »².

Ferguson se servait du terme de diglossie comme d'un instrument conceptuel servant l'analyse linguistique et sociologique.

3-LA LANGUE DANS UN CONTEXTE SCOLAIRE

Pour cerner de plus près, en situation pédagogique, c'est-à-dire dans le réseau d'interaction enseignant/apprenant, cet objet protéiforme qu'est la langue dite maternelle. Lorsqu'un enseignant de langues vivantes étrangères parle de langue maternelle, il semble qu'en fait il se réfère à quatre réalités différentes L. Dabène³ qui les devise en quatre :

¹ Ibid., p.10

² Ibid., p.11

³ - DABEN.L, repères sociolinguistique pour l'enseignement des langues, hachette fle , Vannes , 1989, p.

3-1 Le parler vernaculaire de l'élève,

Dans son usage quotidien (famille, cour de récréation) lorsqu'il fait mention de ce parler, c'est souvent pour déplorer sa pauvreté lexicale, ses incorrections grammaticales ou ses lacunes, auxquelles sont imputables certains des ratés de l'apprentissage des langues étrangères. Dans le cas d'élèves non francophones, en France, on s'interrogera aussi parfois sur la langue parlée à la maison pour y déceler des causes éventuelles d'interférences.

Ce parler vernaculaire est toujours envisagé de façon négative. Et pourtant les tournures familières, ou régionales, pourraient parfois fournir des comparaisons ou des appuis intéressants pour la compréhension de certains phénomènes sur lesquels l'enseignement de la langue maternelle ne met pas l'accent.

3-2 La langue de référence proposée par les manuels scolaires et par l'enseignant de langue maternelle.

Celle-ci est assez largement ignorée par l'enseignant de langue étrangère sauf s'il enseigne les deux disciplines. Elle est généralement peu utilisée, car les appareils descriptifs varient fortement d'une langue à l'autre, et il est difficile de procéder à des transferts de compétence- bien que ceux-ci soient parfois possibles et très efficaces¹

3-3 Le parlé vernaculaire de l'enseignant

La langue étrangère lui-même (à supposer qu'il ne soit pas natif de la langue enseignée) celui-ci est fortement censuré au nom de la mission pédagogique que s'assigne l'enseignant. Les sociolinguistes, Labov en particulier, ont abondamment décrit le phénomène d'hypercorrection,

¹ - DABEN.L.Ibid. page 42

caractéristique des locuteurs placés dans des situations linguistiques peu stables et marquées de ce fait par un profond sentiment d'insécurité linguistique. Ce phénomène est également observable dans les conditions pédagogiques du fait de la conception que se font les enseignants de la norme.¹

3-4 La langue de référence avec laquelle l'enseignant

La langue de référence avec laquelle l'enseignant a été en contact pendant sa propre formation- c'est-à-dire, en fait, la représentation métalinguistique qu'il se fait de sa propre langue, laquelle coïncide rarement avec celle des apprenants dans la mesure où les manuels de langue maternelle sont relativement tributaires des l'évolution des théories linguistiques et par conséquent peuvent être assez fortement datés. Néanmoins, c'est à elle qu'a recours l'enseignant lorsqu'il veut clarifier des notions, expliciter une règle, ou traduire un terme ambigu. Si ce type d'activités est actuellement licite, il n'en a pas été de même pendant une longue période où la langue maternelle était officiellement proscrite de la classe de langue étrangère, ce qui n'a pas peu contribué au retard de la réflexion dans le domaine de l'articulation entre les deux enseignements.

Il faut également rappeler que, dans certains cas, la langue d'appartenance de l'apprenant peut ne pas s'appuyer sur une compétence linguistique très assurée, et que, face à un enseignant lui-même non natif, le dialogue risque d'être difficile. Ce type de situation se produit, par exemple, dans le cas de retour d'enfants ou d'adolescents issus de l'immigration, face à des enseignants de la langue des pays dont ces élèves sont revenus. Dans ce cas là, l'élève éprouve envers la langue enseignée un vif sentiment d'appartenance qui peut aller jusqu'à lui faire rejeter les

¹ - DABEN.L.Ibid. page 44

observations de l'enseignant, dont la langue, souvent fortement normée, est en décalage par rapport à la sienne.¹

4-LES INTERFERENCES

Tout apprenant d'une langue étrangère est confronté à un blocage que F. Debyser désigne comme un décalage entre la langue maternelle et la langue étrangère, à un moment ou un autre, lorsqu'on parle l'une des deux langues avec quelques transformations empruntées à l'autre. Ce blocage se produit lorsque le locuteur ne trouve pas le mot immédiatement dans la langue avec laquelle il est en train de communiquer.

Le passage d'une langue à une autre se fait de manière spontanée. Les inters actants emploient les deux langues en même temps et glissent parfois d'une langue à l'autre ; ce qui engendre les interférences linguistiques. Ces interférences viennent du fait que l'apprenant arabophone a des contacts très réduits avec la langue étrangère en milieu scolaire ou familial.

Ce type d'erreur, nous l'observons chez l'apprenant algérien qui chaque fois où il est confronté à ce type de communication dans la langue qu'il utilise et dès qu'il ne trouve pas le mot qui convient, il recourt à sa langue maternelle. Les études sur les interférences ont prit comme point de départ le travail de Vriel weinrich paru en 1953, qui avait constaté que les interférences observées chez les élèves étaient dues à l'influence de la langue maternelle.

Cet agencement de deux variétés complètement différentes, entraine automatiquement la production d'interférences. A Hassan affirme à ce

¹ DEBYSER, Ferdinand. *La linguistique contrastive et les interférences*. In *langue Française* n°08. 1970. Page 19.

propos l'interférence est la violation inconsciente d'une norme d'une langue par l'influence des éléments d'une autre langue.

Parler de contact de langue, revient à mettre l'accent d'une part, sur la présence de l'erreur dans le processus d'apprentissage (elle permet de montrer la manière dont ce fait le contact entre deux langues), et, d'autre part, sur l'enseignement bilingue qui met en parallèle la comparaison quotidien de deux codes. Chaque locuteur dispose d'un répertoire premier correspondant à sa langue maternelle et d'un répertoire second correspondant à la langue étrangère cette dernière est apprise à l'école ou bien dans l'entourage familial et médiatique les interférences seraient un écart négatif par rapport à une norme.

Tout apprentissage est source potentielle d'erreurs et c'est généralement à H. Frei à qui nous nous référons quand nous parlons de la pédagogie de l'erreurs pour lui il existe en chacun de nous un phénomène d'assimilation mémorielle qui consiste à modifier ou à créer un élément par imitation d'un modèle logé hors du discours dans la conscience linguistique, on appelle cette forme d'assimilation, l'instinct analogique, ce que nous appelons interférences interlinguales, elles se manifestent de la langue 1 à la langue 2. Il s'agit d'interférences dans la même langue, car l'apprenant est censé apprendre la règle, la généraliser et l'appliquer.

Interférence : l'apprenant d'une LE met en contact (consciemment ou inconsciemment) ses connaissances du système de sa LM avec celles de la LE en essayant, tjrs, d'établir des équivalences entre les deux systèmes.

4-1-Interférence et l'analyse contrastive

D'un point de contrastif, l'apprentissage d'une LE est déterminé par les structures de la LM que l'on possède déjà. Selon l'hypothèse contrastive, l'acquisition d'une LE subit l'influence des connaissances

antérieures que possède déjà l'apprenant sur le fonctionnement et la structure de sa LM (la phonétique, la syntaxe, la morphosyntaxe....)

Les structures de la langue étrangère qui coïncident avec celles de la langue maternelle sont acquises vite et facilement : on parle d'un transfert positif. Les domaines où les deux langues présence se différencient fortement sont des causes de difficultés d'acquisition et d'erreurs : il ya un transfert négative ou interférence de la langue maternelle sur la langue étrangère. Cette influence de la LM sera, alors, à l'origine de l'apparition des erreurs, grammaticales ou autres.

Cette idée de l'influence de la langue LM sur LE est, en effet, une idée ancienne qui a émergé grâce à la linguistique structurale américaine et la linguistique appliqués. De ce fait, les intercalions ou les allés et venus en langue se croisent pour l'émergence de cette particularité humaine que BAKHTINE valorise :

« La véritable substance de la langue n'est pas constitué par un système abstrait de forme linguistiques...ni par l'énonciation monologue isolée, ni par l'acte psychologique de sa production, mais par le phénomène social de l'interaction verbale »¹.

5-LA GRAMMAIRE

La grammaire est l'étude de la connaissance des règles qui servent à construire et celles qui visent la syntaxe du mot et qui doivent bien sur être respectées afin de maîtriser et pratiquer la langue française quant à l'oral et à l'écrit. C'est en quelques sortes l'ensemble des règles et des normes qu'il faut adopter pour connaître et s'approfondir dans cette langue.

¹ BAKHTINE, 1997:136.in.XU, Zhenhua, *le néologisme et ses implications sociales*, Collection "logiques sociales", mars 2001, UE,p 15.

Hachette définit la grammaire comme étant, un nom féminin, ensemble de règles d'usage qu'il faut suivre et respecter pour parler et écrire correctement une langue. C'est aussi l'étude descriptive de la morphologie d'une langue et de sa syntaxe.

Il faut donc faire la différence entre la grammaire descriptive et la grammaire normative ou prescriptive : la descriptive a pour visée de décrire et d'analyser des structures et des particularités de la langue française d'un point de vue linguistique. Elle a nettement profité du développement actuel de la linguistique contemporaine que se soit dans le domaine textuel, pragmatique ou sémantique, renouvelant et affinant voire même aidant à la compréhension des mécanismes du français.

Cependant la normative a pour finalité de bien connaître les règles de communication et d'expression (parler) correcte de la langue française, car, en effet, ces règles gèrent ces changements qui permettent de produire du français à l'oral et à l'écrit.

La grammaire n'a pas de fins scientifiques mais c'est uniquement pour dire « comment il faut s'exprimer »

Bien que la grammaire descriptive relève de la linguistique, il faut distinguer de la linguistique générale qui a pour objet les phénomènes linguistiques présents dans différentes langues, alors que la grammaire du français relève de la linguistique appliquée, c'est-à-dire de l'étude d'une langue particulière.

Le Petit Larousse la définit comme étant un nom féminin du latin « grammatica » qui signifie un ensemble de règles phonétiques, morphologiques et syntaxiques écrites et orales d'une langue, c'est l'étude et la discipline de ses règles. La didactique est l'ensemble des règles d'un art, d'une technique.

Le Robert illustré D'aujourd'hui la définit comme suit : c'est un ensemble de règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue, règle, faute de grammaire. C'est une partie de la linguistique qui regroupe la phonologie, la morphologie et la syntaxe. C'est aussi un système grammatical, livre, traité, manuel de grammaire.

Le Dictionnaire de linguistique lui donne cette définition : le terme grammaire à plusieurs acceptions selon les théories linguistiques, c'est la discipline complétée de la langue selon les principes d'organisation, elle comporte différentes parties :

- une phonologie ou étude des phonèmes et leurs règles de combinaison.

- une syntaxe ou étude de combinaison des morphèmes et des syntaxes.

- une lexicologie ou étude des sens des morphèmes et de leurs combinaisons.

5-1-La norme

La norme : du latin « norma » « équerre, règle » désigne un état habituellement répandu au moyen considéré comme une règle à suivre. Ce terme générique désigne un ensemble de caractéristiques décrivant un objet, un être, qui peut être virtuel ou non. Tout ce qui entre dans une norme est considéré comme « normal », alors que ce qui en sort est « anormal ». Ces règles peuvent sous-entendre ou non des jugements de valeur.

Selon le dictionnaire de linguistique : on appelle norme un système d'instructions définissant ce qui doit être choisi d'une langue donnée si l'on veut se conformer à une certaine idéale théorique en socioculturel.

L.H. Hjelmslev dit que la norme c'est le rait ou l'ensemble des traits qui permet de distinguer un élément de tous les autres éléments.

Le Robert définit la didactique comme étant un type concret ou une formule abstraite de ce qui doit être (loi, modèle, principe, règle). La norme des puristes (en matière de langage) les normes sociales, les usages et les normes linguistiques.

Parmi les raisons qui poussent les hommes à décrire les langues en réalisant des grammaires c'est le désir de fixer une forme considérée comme la plus correcte.

La norme est donc un phénomène social qui s'appuie sur un jugement d'inégalité entre production linguistique, une façon d'isoler l'usage correct de ce qui est jugé relâché incorrect. La norme fonctionne comme un système d'instructions définissant les formes à choisir.

5-2-La règle

La règle est la formulation simple d'une convention ou d'un principe vérifié, par exemple ; une règle de grammaire est une règle de mathématiques.

5-3-Le genre dans les noms.

En langue française, notamment en grammaire, les noms sont répartis en deux classes qui correspondent à la notion de genre : le masculin et le féminin. Cependant d'autres langues comme le grec, le latin ou l'allemand ont, quant à eux, trois genres : le masculin, le féminin et le neutre. Le masculin s'emploie pour ce qui représente l'être male et le féminin pour l'être femelle.

Le nom ou substantif est un mot variable en nombre, et, qui a un genre (masculin, féminin). Il peut désigner un être (personne, animal) : l'homme, la femme, le cheval, la jument ou une chose (objet, idée) : l'avion, la boîte, le désir, la joie.

Le nom peut avoir des fonctions syntaxiques multiples dans une phrase : il peut être sujet actif ou passif, complément d'objet direct ou indirect, complément d'attribution ou de circonstance, complément de nom, complément de l'adjectif ou attribut du sujet.

Le nom peut être propre ou commun :

Il est **propre** quand il dénomme ou identifie en précisant une personne, un endroit, un lieu, un animal personnifié voire même une chose inventée. Le nom propre s'écrit généralement en le commençant par une majuscule :

Exemples :

-Pierre, Christine, Mourad, Leila

Cependant actuellement, on tolère l'écriture des noms propres en minuscule.

Le nom propre est invariable : Les **Piccard** sont des chercheurs italiens. Il peut quelques fois se mettre au pluriel quand il désigne la qualité dominante d'un personnage : les **Harpagons** sont nombreux. Aussi quand, il indique la géographie de plusieurs pays : les **Amériques** se trouvent à l'autre bout du monde.

- Il est **commun** quand, il désigne, généralement, la personne, l'animal ou la chose ; il s'emploie avec un déterminant qui l'accompagne et le précise :

Exemples :

- le père, la mère, le chien, la chatte, le livre, la règle. Mais des fois, on l'utilise sans déterminant :

Exemples

- Hommes, femmes, chiens, chats, tous sortent dans la rue.

Le nom peut être aussi **animé** et **inanimé** :

- Il est **animé** lorsqu'il désigne un être vivant personne, animal :

Exemples :

- la fille, le garçon ; le chien, la chienne.

Il est **inanimé** quand, il indique un objet, une qualité, une activité, une idée, un sentiment :

Exemples :

Une table, un adulte, une tendresse, un projet, un menui

Le nom peut être **comptable** et **non-comptable** :

- Il est **comptable** s'il indique ce qu'on peut compter : une chaise, deux, trois, quatre chaises.

- Il est *nom- comptable* s'il désigne ce qu'on ne peut compter :

Exemples :

- du riz, du café, du blé...

Le nom peut être *concret* ou *abstrait*:

Il est *concret* s'il indique toute être, personne, chose qu'on peut percevoir avec l'un de nos sens (toucher, vue odorat, ouïe, gout) :

Exemples :

Une feuille, une femme, une fleur, le froid, une friandise...

Il est *abstrait* s'il montre tout objet réel ou figuré qu'on ne peut saisir ou voir :

Exemples :

L'amour, la paix, la vérité, la misère, l'air, la haine, la détresse...

Le nom collectif :

C'est un nom qui désigne un ensemble composé de plusieurs éléments mais en un seul substantif

Exemples :

Un peuple, un ensemble, une antenne, un groupe...

6-L'ARTICLE

Définition :

C'est un peu le plus humble et le plus fidele des compagnons du nom car, il s'emploie pour le préciser, le déterminer et le définir. Il indique en outre son genre et son nombre.

On distingue trois sortes d'**articles** :

6-1-L'article défini (le, la, les, l') accompagne le nom d'une personne, d'un animal, d'une chose pour le déterminer et le préciser :

Exemples :

On frappa à **la** porte,

La femme de chambre entra avec **le** directeur de l'hôtel.

Formes

L'article défini se présente sous les formes suivantes :

-le → masculin singulier

-la → féminin singulier

-Les → pluriel des deux genres

6-2-L'article indéfini (un, une, des) accompagne le nom d'une personne, d'un animal, d'une chose vague, indéterminé ou confus :

Exemples :

Un vieil homme entra et prit place dans notre compartiment.

Une fenêtre est ouverte

Formes

Un → masculin singulier

Une → féminin singulier

Des → le pluriel de deux genres

6-3-L'article partitif (du, de la, de l') précède le nom pour indiquer une partie d'un tout, une partie d'une substance qu'on ne peut partager ou compter, calculer :

Exemples :

Du chocolat, **de l'**eau, **du** fromage, **de la** couleur, **des** vacances ...

L'article partitif est formé de « **de** » plus un article défini qu'on contracte au masculin et au pluriel pour former « **du** et **des** »

6-3-1-L'emploi de l'article partitif

-l'article partitif s'emploie avec le verbe « faire » pour désigner une activité.

Faire de la peinture, faire du piano.

-il est utilisé avec « il ya » pour parler de la météo

Aujourd'hui, il ya du soleil.

-il s'emploie aussi pour désigner la chaire d'un animal : il s'agit alors d'une matière.

Nous mangions du bœuf et du poulet.

6-4-Omission de l'article.

Il arrive souvent que l'**article** (défini, indéfini, partitif) soit omis.

Dans les formules générales, les dictions, les proverbes quand il a une valeur par omission :

Noblesse oblige. **Nécessité fait loi.** A bon **chat**, bon **rat**.

Dans les locutions verbales

Avoir **soin**, avoir **faim**, avoir **soif**, perdre **pied**, prendre **garde**, rendre **compte**, faire part...

Dans le style elliptique (titres, croquis, portraits, réclames) :

Toutes les nuits qui vivent ! **Alerte ! Assauts ! Attaques !**
(V .Hugo)

Dans le cas où le nom ait de multiple fonction (ou de son groupe) :
Femmes, moines, tout était descendu (J. De La Fontaine).¹

¹ Albert HAMON *Grammaire* EDITIONS ? CASBAH, Alger 1995 page 50

6-5-Quand l'article est –il omit ?

Après une expression de quantité :

Il a fait peu de **choses**. Il a bu beaucoup de **café**.

Devant un complément de nom :

Il a acheté un livre de **contes**.

Après les prépositions (avec, sans, en) :

Il marche avec **prudence**. Il a fait une opération sans **douleur**.

Dans des proverbes figés :

Œil pour œil, dent pour dent.

Dans les expressions mises en apposition :

Alice, **cousine** de Sandra, est douce et élégante.

En guise de conclusion de cette partie, nous avons voulu viser par La situation linguistique en Algérie, c'est de mettre en exergue le parcours des langues qui existent en Algérie, et leur influence sur la situation sociolinguistique des algériens et en particulier sur les apprenants. Cette situation linguistique se traduit par plusieurs manifestations dues au phénomène de contact des langues.

Parmi les manifestations les plus importantes, nous retrouvons l'interférence de paroles qui se caractérisent par une dichotomie. Où une langue s'interfère dans l'autre Ces deux phénomènes se rencontrent chez les locuteurs bilingues, lors d'un discours alternatif qu'on appelle :

" *Les interférences* ". Ce concept est le sujet de ma petite recherche, que j'essaierai d'expliquer plus amplement dans les prochains parties avec des exemples pour mieux répondre à problématique de départ.

TABLES DES MATIERES

Dédicace

Remerciements

I-PARTIE THEORIQUE : situation linguistique et contact des langues en Algérie

INTRODUCTION GENERALE.....	03
1-Arabe algérien	07
1-1 tamazight	08
1-2le français en Algérie	09
2-le contact des langues et bilinguisme	10
2-1 Bilinguisme et diglossie.....	11
2-1-1 Bilinguisme	11
2-1-2 La diglossie.....	15
3-la langue dans un contexte scolaire.....	17
3-1 Le parler vernaculaire de l'élève	18
3-2 La langue de référence proposée par les manuels scolaires et par l'enseignant de langue maternelle.....	18
3-3 Le parler vernaculaire de l'enseignant	18
3-4La langue de référence avec laquelle l'enseignant	19
4- Les interférences.....	20
4-1Interférence et l'analyse contrastive.....	21
5- La grammaire	22
5-1 La norme	24
5-2 La règle	25
5-3 Le genre dans les noms.....	25

6- L'article.....	28
6-1 L'article défini.....	29
6-2 L'article indéfini	29
6-3 L'article partitif.....	30
6-3-1 L'emploi de l'article partitif.....	30
6-4 Omission de l'article.....	31
6-5 Quand l'article est –il omit ?.....	32

II-Partie pratique

1-Description du corpus	36
2-Le lieu de l'enquête.....	36
3-le public.....	36
4-Présentation de l'exercice	37
5-Données d'obtenues	40
6-Commentaires des exercices.....	49
7-Observations et analyse.....	49
Suggestions.....	53
Conclusion générale	55

Bibliographie

Annexes

